

Anticommun, tu perds ton sang-froid !

Renaud Maes

« Mais à la première occasion
chacun deviendrait le larron
de la foire au pognon oui qui se trame ici,
Allez danse avec Johnny. »
Noir Désir, *Un jour en France*, 1996.

Cette étude constitue le second volet d'une série d'analyses et études du Collectif Formation Société consacrées à la question des biens communs et du commun, qui résultent d'échanges lors de séances de formation de travailleurs dans le secteur de l'alphabétisation (Lire & Ecrire) et du travail de l'Université populaire de Bruxelles sur l'ouvrage Commun, de Pierre Dardot & Christian Laval, publié en 2014 par La Découverte.

La « tragédie des communs » des économistes le décrète¹ : la gestion commune des communs est un « impossible ». Foin de cette « vaine pâture » ; il *faud* donc que chacun fasse paître ses bêtes *dans son pré carré*. Au nom de la bonne gestion des ressources, les économistes, (néo)conservateurs ou (néo)classiques, vont donc qui plaider pour un régime autoritaire – seul à même de prendre les « décisions difficiles qui s'imposent » –, qui pour la privatisation généralisée des ressources – renvoyant la question de leur exploitation collective à une question simple d'optimisation de l'intérêt individuel –, qui enfin pour une subtile combinaison des deux « solutions » – la combinatoire étant la solution finalement la plus prisée par les utilitaristes classiques.

Dans cette étude, nous envisagerons la définition usuelle des « biens communs » en économie politique, pour analyser ensuite les deux extrêmes que sont les pistes classiques pour leur « bonne gestion » – « l'enclosure » et « le Léviathan ». Nous mettrons en évidence ce qui pose problème dans ces deux pistes, problème lié à un vice premier dans la définition même des « biens communs ». Cela nous amènera à esquisser quelques éléments de réponse à l'interrogation suivante, qui s'imposera progressivement au fil du raisonnement : ***finalement, pour poser la question du commun, ne faudrait-il pas mieux comprendre ce qui ne l'est pas ? À la question du commun, ne devrions-nous peut-être substituer celle de l'anticommun ?***

¹ Voir R. Maes, *Déconstruire la « Tragédie des Communs »*, Bruxelles, CFS, 2015. Disponible en ligne : <http://lc.cx/Z8oE>

1 La typologie classique des « biens » en économie politique

La « typologie » classique des biens en économie politique est le fait des Nobels Paul Samuelson et de James Buchanan, figures proéminentes de l'économie néoclassique. Annoncée à longueur de leçons dans les auditoriums comme dans les salles de classe depuis le début des années 1980, elle ne se discute (presque) plus. Avant de la décrire à notre tour, revenons quelques instants sur les trois articles fondateurs de cette fameuse « typologie », dont nous verrons qu'en réalité elle est une catégorisation *a priori*.

1.1 Une pure théorie

Le premier article, dû à Paul Samuelson, s'intitule *La théorie pure des dépenses publiques*, et vise à ébaucher un modèle mathématique permettant de suggérer la manière « optimale » d'organiser les dépenses publiques. Samuelson y écrit :

[...] Je suppose explicitement deux catégories de biens : les *biens de consommation privée* ordinaire, qui peuvent être répartis parmi divers individus [...] et les *biens de consommation collective*, dont tous jouissent en commun, en ce sens que la consommation d'un tel bien par chaque individu n'amène pas à une diminution de la consommation de ce bien par les autres individus [...]. Je suppose qu'il n'existe pas d'esprit collectif mystique qui jouit des biens de consommation collective ; à la place, je considère que chaque individu a un ensemble cohérent de préférences ordinales par rapport à sa consommation de tous les biens (qu'ils soient collectifs comme privés) qui peut être résumé par un index d'utilité [...] ².

Samuelson propose donc une première catégorisation, fondée sur une *propriété intrinsèque* d'un « bien de consommation ». Le « bien » est ici conçu « dans l'absolu », dans le monde abstrait du raisonnement économique pur – l'objet de l'article est de construire une *théorie pure*. On ne parle donc qu'incidemment d'une ressource réelle, on ne fera que *déduire* de l'abstraction une réalité concrète. Et ce sont ces « biens » abstraits qui sont découpés en deux catégories, qui correspondent en fait à deux formules mathématiques que Samuelson écrit dans la deuxième phrase de l'article. Il ne donne pas d'exemple : il n'entend pas, dans ce premier article, illustrer ces catégories – ce serait d'ailleurs manquer l'objectif de formuler « *la théorie pure* » des dépenses publiques. Tout son raisonnement se construit sur des êtres mathématiques, idéels, qui répondent à des propriétés formelles.

Mais voilà qu'apparaît soudain une référence à quelque chose de plus concret : il suppose qu'il n'existe pas « d'esprit collectif mystique (*mystical collective mind*) ». Il y a quelque chose de surprenant, dans l'usage soudain de l'adjectif « *mystical* », signalant l'ironie : alors qu'en accord avec son objectif de construire une théorie pure, il adoptait jusque-là un ton descriptif neutre – ou plutôt neutralisé –, usant de formules de mathématiques finalement fort simple et donc potentiellement dispensables, il laisse échapper une opinion. Samuelson ne croit pas au collectif, il n'existe pas pour lui de « niveau collectif » au sens propre, la société n'est qu'un agrégat d'individus aux préférences bien ordonnées.

² P. Samuelson, « The Pure Theory of Public Expenditure », in *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 36, No. 4, 1954, pp. 387-389. Je traduis.

Samuelson montre là sa filiation avec l'individualisme méthodologique. Il est très proche à ce niveau du philosophe Karl Popper, qu'il ne cite jamais dans ses articles, mais dont il a repris pourtant plusieurs fois les formules³. Popper a en effet proféré, à la suite de sa « critique de l'historicisme » entamée dès 1945, une « malédiction⁴ », lors du Congrès de philosophie d'Amsterdam de 1948, « malédiction » qui a profondément marqué les esprits et s'est progressivement imposée dans la pensée des économistes antimarxistes. Elle consiste, dans une déclinaison simpliste⁵, à poser que toute analyse sociologique considérant, à la manière de Durkheim ou à la manière de Marx, qu'existe un niveau de « conscience collective », mène nécessairement à des théories du complot qui finissent par devenir une doctrine fasciste⁶. Il n'existe donc pas de niveau collectif, il s'agit là d'un « mythe dangereux » nous dit Popper, d'une « mystique » nous dit Samuelson.

Mais l'individualisme méthodologique dont Samuelson est imprégné n'est pas uniquement lié aux développements des théories poppériennes, fort à la mode dans les années 50 particulièrement parmi les ingénieurs et les économistes⁷ : il est aussi lié à sa reprise des théories de Vilfredo Pareto, qui se manifeste ici dans la référence à « l'utilité ordinale ». L'utilité est, en économie, le bien-être ou la satisfaction qu'un individu tire de la consommation d'un bien. L'utilité ordinale, c'est-à-dire le fait que chaque individu puisse classer un ensemble de biens en fonction de l'intensité de la satisfaction qu'il retire de leur usage, a été introduite par Pareto car il tendait à considérer que la satisfaction que l'on tire d'un bien varie fortement d'une personne à une autre (et d'un contexte à un autre)⁸ et que dès lors, user d'une utilité cardinale – c'est-à-dire d'une mesure de l'utilité qui puisse la quantifier de manière universelle, pour tous les individus –, comme le faisait par exemple Léon Walras, était inadéquat.

On le voit, la « théorie pure des dépenses publiques » de Samuelson est fondée sur des prémisses d'importance : il n'existe pas de « niveau du collectif », les individus sont uniques dans leurs

³ Par exemple, dans l'ouvrage tiré de sa thèse, titré (sobrement) *Fondements de l'Analyse économique*, Samuelson fait explicitement référence à la nécessaire réfutabilité des théorèmes économiques (P.A. Samuelson, *Foundations of Economic Analysis*, Cambridge, Harvard University Press, 1947, p. 5).

⁴ Nous reprenons la formule du sociologue Luc Boltanski, qui suggère au sociologue quelques manières de contourner cette « malédiction » (L. Boltanski, *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Éditions Gallimard, 2012, pp. 329 et suivantes).

⁵ Karl Popper est plus subtil dans son analyse (bien que le texte de la conférence d'Amsterdam soit extrêmement virulent). Cependant, les nuances qu'il a pu apporter dans sa critique du « holisme » marxiste et durkheimien (comme notamment les références aux remarques méthodologiques de Marx ou la nécessité d'une critique sociale) ont été peu considérées par les emprunts ultérieurs, la plupart des reprises de cette critique se réduisant à une « vulgate poppérienne » selon le schéma ici retranscrit.

⁶ Il suggère en particulier que bien que Marx lui-même soit très critique de la « théorie du complot », la « vulgate marxiste de la théorie du complot [...] a depuis lors dégénéré de Marx à Goebbels » (K. Popper, « Prediction and Prophecy in the Social Science », in *Conjectures and Refutations : The Growth of Scientific Knowledge*, New-York & Londres, Basic Books, 1962, pp. 336-346, p. 341).

⁷ Paul Samuelson a ceci de particulier qu'il a tenté, tout au long de sa carrière, de procéder à une véritable refondation de l'économie basée sur une mathématisation forte, s'inspirant des théories physiques et des méthodes d'ingénierie.

⁸ Pareto distinguait en fait « l'utilité » et « l'ophélimité » : « l'utilité » renvoyait chez lui à « la propriété d'une chose d'être favorable au développement et à la prospérité d'un individu, d'une race, ou de toute l'espèce humaine » ; « l'ophélimité », au « rapport de convenance qui fait qu'une chose satisfait un besoin ou un désir, légitime ou non ». Selon lui, c'est l'ophélimité, qui est donc liée à la *subjectivité individuelle*, qui doit être le cœur de l'analyse économique. (V. Pareto, *Cours d'Économie politique, professé à l'Université de Lausanne*, t. 1^{er}, Lausanne, F. Rouge, 1896, pp. 4-5)

préférences et ils formatent leur consommation de biens, collectifs ou privés, par rapport à ces préférences qui leurs sont propres. Ces individus sont finalement tout aussi idéels que les biens qu'ils consomment.

1.2 La consommation collective, cette complication

Samuelson constitue un ensemble d'équations liant utilités des biens, production des biens, et une « fonction de sécurité sociale », qui décrit un « ensemble de normes interpersonnelles⁹ », représentant « un ensemble cohérent de préférences éthiques parmi tous les états possibles du système [d'équations]¹⁰ ». Il précise d'ailleurs que « ce n'est pas la tâche "scientifique" de l'économiste de "dédire" la forme de cette fonction [qui] peut prendre autant de formes qu'il y a de points de vue éthiques possibles¹¹ ». Il entend donc étudier cette fonction en ne partant pas d'un point de vue « éthique » (il désigne par là un point de vue idéologique mais, dans la mesure où il ne croit pas dans le collectif, il ramène forcément l'idéologie à une question de sensibilité et de choix individuels) mais purement technique. On voit ici l'attachement de Samuelson à construire une « économie rationnelle », scientifique et donc dépassionnée¹².

Ainsi, la réflexion sur la forme de la « fonction de sécurité sociale » l'amène à formuler des recommandations techniques qui se veulent parfaitement objectives, bien que leurs impacts politiques puissent être massifs.

Je me dois de souligner cette conclusion : organiser l'impôt selon une théorie de l'impôt lié au bénéfice [tiré de la consommation des biens] ne peut pas du tout résoudre le problème computationnel de la manière décentralisée qui est possible pour la première catégorie de biens « privés » auxquels le système ordinaire d'établissement des prix par le marché s'applique et qui n'ont pas les effets d'externalités à la base de la notion même de bien de consommation collective¹³.

L'introduction des « biens de consommation collective » dans l'équation générale « production »-« consommation » empêche le processus d'établissement des prix optimaux au travers des échanges, procès que les économistes de l'école autrichienne, comme Ludwig von Mises ou Friedrich von Hayek, nomment la « catallaxie ». Le « laissez-faire » n'est pas une réponse optimale, souligne donc Samuelson avec force, le marché n'est pas capable d'apporter une réponse optimale.

Mais bien qu'il s'oppose à l'école autrichienne, Samuelson n'en reste pas moins un économiste néoclassique. S'il indique qu'une solution utopique serait que « chaque personne dans la communauté soit endoctrinée pour se comporter comme un « bureaucrate paramétrique décentralisé » qui révèle ses préférences... », il n'y croit guère, car « en se séparant de ses règles

⁹ P. Samuelson, *The Pure Theory...*, *op. cit.*, p. 387.

¹⁰ *Idem.*

¹¹ *Idem.*

¹² Paul Samuelson fera de cet objectif un leitmotiv de sa carrière. Ce n'est qu'après sa retraite et surtout suite à crise de 2008 qu'il adopte un point de vue plus nuancé, plaidant pour que l'économiste soit « une tête froide et un cœur chaud » (voir P. A. Samuelson & W.D. Nordhaus, *Economics*, 9^e édition (1^{ère} ed. 1948), New-York, Mc Graw-Hill/Irwin, 2010, p. xvi et p. 6)

¹³ P. Samuelson, *The Pure Theory...*, *op. cit.*, p. 389

doctrinaires, chaque personne peut espérer capturer un bénéfice égoïste¹⁴... ». Ainsi, toute solution doit nécessairement prendre en compte cet intérêt égoïste de l'agent économique, qui à tout instant, cherche à maximiser égoïstement son gain. On retrouve là évidemment l'idéal-type du « *free rider* », qui dans un système collectiviste (idéal), va entraîner la (tout aussi idéale) « tragédie des communs¹⁵ ».

La conclusion de Samuelson est donc simple : la seule manière de gérer les biens est de fonctionner sur base d'une économie mixte, où les biens de consommation privée (les biens privés) sont gérés par le marché et les biens de consommation collective sont gérés par l'état. La réponse est l'état, comme gestionnaire centralisé, car il n'existe pas de possibilité de gestion décentralisée et collective des biens de consommation collective dès lors évidemment que Samuelson pose qu'il n'existe aucun « esprit collectif » et que les individus sont tous des *homo œconomicus* parfaitement égoïstes.

1.3 Où l'on atteint les pôles

Le second article, lui aussi dû à Samuelson et intitulé *Exposé schématique d'une théorie des dépenses publiques*, propose une description graphique du modèle développé dans le premier article, tout en incluant des réponses à une série de critiques qui lui ont fait suite.

D'emblée, Samuelson reprend sa catégorisation, tout en lui donnant une autre perspective :

L'histoire des doctrines montre que des avancées théoriques viennent de l'examen de cas forts ou extrêmes. Le grand modèle Walrasien de l'équilibre général concurrentiel est l'un de ces cas polaires extrêmes. Nous pouvons le formuler de manière tellement stricte que nous ne laissons aucun rôle économique au gouvernement. Mais quel cas polaire fort l'étudiant s'intéressant aux dépenses publiques devra-t-il établir à côté de cette économie privée pure ?

L'une des possibilités est le modèle de l'esprit de groupe. Un tel modèle, qui a été utilisé intensivement par les nationalistes et les Romantiques critiques de l'économie classique, peut justifier n'importe quelle configuration de gouvernement. Dès lors, il n'y a sans doute que peu de choses qu'un théoricien de l'économie puisse en dire utilement.

Mon alternative est légèrement plus sophistiquée, mais demeure toujours – intentionnellement – un cas polaire extrême. Elle est compatible avec l'individualisme, mais en même temps introduit explicitement les interdépendances externes vitales dont aucune théorie du gouvernement ne peut se passer. Son assertion fondamentale est une distinction plus-que-nette entre les deux types de biens suivants :

(i) les *biens de consommation privée*, comme le pain, dont la totalité peut être répartie entre deux personnes ou plus, avec la propriété qu'un homme recevra une tranche de moins si un autre reçoit une tranche de plus. [...]

¹⁴ P. Samuelson, *The Pure Theory...*, *op. cit.*, p. 389

¹⁵ Voir R. Maes, *Déconstruire la tragédie des communs*, Bruxelles, CFS, 2015.

(ii) les *biens de consommation publique*, comme un cirque en plein air ou la défense nationale, qui est fournie à toute personne qui souhaite ou non en profiter, en fonction de ses goûts¹⁶. [...]

On retrouve ici le plaidoyer individualiste du premier article, avec plus de violence encore – les références aux Romantiques et aux nationalistes évoquant par leur juxtaposition les idéologies fascistes (rappelons que cet article date de 1955). On retrouve aussi le positionnement récusant le « laissez-faire » via la référence au caractère trop limitatif du modèle de l'équilibre général dû à l'économiste français Léon Walras. De la jonction de ces deux éléments, Samuelson annonce déjà pour partie sa conclusion : il faut que l'état joue un rôle de régulation ; qu'il soit l'arbitre de l'usage de certains biens, car les échanges interindividuels ne permettent pas l'optimisation de l'équation production-consommation, les individus étant par essence égoïstes.

Au-delà, on constate bien sûr que Samuelson impose deux transformations importantes à sa catégorisation. D'une part, il n'évoque plus des « biens de consommation collective » et des « biens de consommation privée » mais bien des « biens de consommation publique » qui deviennent au fil de l'article des « biens publics » en regard de « biens privés ». Il englobe explicitement *biens et services*, et s'écarte de sa première définition, en suggérant qu'une propriété intrinsèque des biens publics est avant tout le fait d'être accessible à tous « en fonction de ses goûts », comme la définition reprise ci-dessus évoquant le cirque et la défense nationale le montre parfaitement.

D'autre part, se rendant compte de l'inapplicabilité de sa catégorisation pour tout un ensemble de biens, il suggère qu'elle est un modèle « polaire », chaque bien pouvant finalement se situer sur une échelle allant du « bien privé » parfait au « bien public » parfait. Comme Samuelson l'admet à la fin de son article, cette réflexion en termes de « pôles » provient de nombreuses remarques reçues sur ses catégories par divers commentateurs :

Ils demandent tous : « Est-il factuellement vrai que la plupart des fonctions du gouvernement peuvent être correctement approchées par votre catégorie extrême de bien public ? L'éducation, les tribunaux, l'assistance judiciaire, les programmes d'autoroutes, la protection policière, les services d'incendie, peuvent-ils entrer dans cette catégorie rigide de "bien public accessible à tous" ? Dans pratiquement tous ces cas, n'y a-t-il pas un élément de variabilité du bénéfice qui peut aller à un citoyen aux dépens de plusieurs autres ?

Je suis entièrement d'accord avec cette critique. Et c'est pourquoi, dans ma formulation actuelle, j'ai insisté sur la nature polaire de ma catégorie. Toutefois, logiquement, dire qu'une chose n'est pas située au Pôle Sud ne la situe pas forcément au Pôle Nord. Dénier le fait que la plupart des fonctions publiques entrent dans ma définition extrême d'un bien public n'est pas pour autant accepter qu'elles satisfassent la catégorie de bien privée, tout aussi extrême d'un point de vue de la logique. Dire que votre absence à un concert peut contribuer à mon plaisir, n'est pas dire que les éléments de services publics peuvent être distribués en paquets

¹⁶ P. Samuelson, « Diagrammatic Exposition of a Theory of Public Expenditure », in *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 37, N°4, 1955, pp. 350-356.

homogènes additionnables pouvant être optimalement manipulés par le calcul ordinaire de marché.

En effet, je suis assez téméraire pour penser que, dans presque toutes les fonctions légitimes d'un gouvernement que les critiques ont mises en exergue, on peut trouver un mélange des modèles extrêmes des deux antipodes. On pourrait même avancer le soupçon de principe que toute fonction gouvernementale ne possédant pas la moindre trace du bien public ainsi défini (et aucune des caractéristiques liées à cette définition [...]) devrait être soigneusement examinée pour voir si elle est vraiment une fonction légitime du gouvernement.

Ces précisions permettent de mettre largement en évidence ce que Samuelson considère comme « l'État » : il s'agit d'une instance de gestion résiduelle, qui a en charge tout ce qui ne peut être donné au marché. L'État (qu'il désigne par « *government* ») a pour fonction de fournir des services et biens de consommation collective, nécessaires au bon fonctionnement du marché, et il ne doit surtout pas intervenir dans la sphère de la consommation privée : qu'il fournisse des écoles, des tribunaux, des armées, mais pas du pain aux ménages, ça c'est le rôle du marché ! L'État devrait d'ailleurs se départir de tout ce qui n'est pas « bien public »... Comme les caractéristiques d'un bien public sont (1) l'accessibilité à tous et (2) le fait que chaque personne qui en bénéficie ne prive pas une autre personne de ce même bénéfice, on voit que le rôle que Samuelson laisse au « gouvernement » est finalement fort réduit.

1.4 Bienvenue au club

Le troisième article, *Une théorie économique des clubs*, a été publié par James Buchanan – économiste bien plus libéral que Samuelson – plus de 10 ans après les deux premiers. Cette contribution fait donc suite à celles de Samuelson, mais aussi à la publication d'une catégorisation concurrente, proposée par Richard Musgrave, économiste spécialisé dans la théorie de l'action publique.

Dans son ouvrage de 1959, *La théorie des finances publiques*, Musgrave suggère en effet que la caractéristique la plus importante pour classer les biens est de savoir s'il est possible d'exclure quelqu'un du bénéfice de ce bien, là où la caractéristique centrale pour Samuelson était le fait que la consommation d'un bien par un individu prive ou non les autres de sa consommation. Mais comme nous l'avons noté ci-dessus, Samuelson lui-même avait évoqué simultanément les deux caractéristiques dans son article de 1955, la contribution de Musgrave étant donc essentiellement une réflexion sur l'importance relative de chacune d'elle.

La question de l'accès aux biens est également plus centrale dans l'article de Buchanan. Il y introduit en effet l'idée qu'il existe des biens « mis en commun » mais uniquement dans des cercles restreints, dans des « clubs ».

L'expérience du quotidien révèle qu'il existe quelques affiliations à préférer ou « optimales » pour presque toutes les activités auxquelles nous participons, et que cette affiliation varie selon une certaine relation avec des facteurs économiques. Les hôtels européens ont plus de salles de bains communes que leurs homologues américains. Les communautés à bas et faibles revenus

organisent des infrastructures communes pour nager et se baigner ; on observe que les communautés à hauts revenus préfèrent les piscines privées.

Par ses deux exemples, Buchanan tente de montrer que les « clubs » ne concernent pas forcément les élites. Rejoignant ce faisant une longue tradition d'économistes libéraux, il prend évidemment des exemples censés être de « sens commun ». Ainsi, la comparaison entre l'Europe et les Etats-Unis considère l'Europe comme un tout (sans tenir compte de « cultures hôtelières » spécifiques, or il existe en la matière de fortes disparités, notamment entre les pays disposant de refuges de montagnes et les autres) et tient uniquement par le postulat (pas forcément aberrant en 1965) que les USA ont une force économique largement supérieure à l'Europe, sans forcément interroger des facteurs comme le degré d'urbanisation et les possibilités physiques d'extension des villes, l'importance relative du tourisme, etc.

De même, l'assertion qui veut que les riches préfèrent les piscines privées ne tient pas forcément, même aux USA : dans plusieurs grandes villes, comme New-York, Boston, Los Angeles... et dès le début des années 30, des immeubles à appartements avec un grand nombre de services destinés aux grandes fortunes qui y résident comment à avoir la cote – comme par exemple le 740 Park Avenue à New York¹⁷, qui fut notamment résidence des Onassis et du promoteur immobilier J. D. Rockefeller Jr, ou le célèbre Dakota, où John Lennon logea dans les années 70. Marquant un tournant important dans les modes de vie des citoyens américains plus fortunés, l'abandon des hôtels particuliers (dont la 5^{ème} avenue à New York était le symbole) doit notamment énormément à la recherche d'un « entre soi » rassurant, le ressentiment à l'égard des riches étant extrêmement puissant suite à la crise financière de 1929, préfigurant sans doute le mouvement entamé dans les années 1980 qui a vu se développer les « ghettos de riches¹⁸ » partout dans le monde. Les piscines collectives pour les résidents sont courantes dans ces complexes, parfois en complément des piscines individuelles, mais offrant alors une gamme complémentaire de services allant du salon de massage au bar à cocktail.

Si Buchanan prend ces deux exemples, c'est aussi lié à une conviction profonde : il part du principe que la catégorie de « biens publics » de Samuelson ne peut raisonnablement décrire qu'un nombre extrêmement limité de biens. Cependant, il tient à montrer que cela n'est pas une position « idéologique » de sa part : il entend agir, comme Samuelson, en « technicien », d'où le recours à des « preuves empiriques », dont nous avons montré la faible tenue. Si nous soulignons lourdement cet artifice, c'est qu'il est récurrent dès lors que l'on évoque les biens communs : ainsi, des exemples de sens commun viennent renforcer des mathématiques simplistes pour tenter d'aboutir à des conclusions sur la gestion publique. Mais aucune de ces conclusions ne résiste finalement à l'examen de leur démonstration.

¹⁷M. Gross, *740 Park: The Story of the World's Richest Apartment Building*, New-York, Broadway Books, 2005.

¹⁸Ces « ghettos » prennent souvent la forme de « *gated communities* », de communautés fermées, sécurisées. Bien que le *country club* soit souvent l'image qui s'impose, certains larges complexes d'immeubles sont aussi des *gated communities*, comme l'île de Brickell Key à Miami. Pour une description comparative et internationale des différentes communautés de ce type, voir T. Paquot (ed.), *Ghettos de riches*, Paris, Perrin, 2009.

Revenons à Buchanan : il a « établi » que la plupart des biens sont nécessairement finis, ne peuvent donc être publics, et que des « clubs » se constituent dès lors toujours, « en lien avec une question économique ». Il réduit ainsi précisément la question des « clubs » à un arrangement économique optimal :

Alors qu'il est évident que certains biens et services peuvent être raisonnablement classifiés comme « purement privés », [...] il est clair que peu de biens, voire aucun, ne satisfont les conditions de collectivisation extrême. Les cas intéressants sont ces biens et services dont la consommation implique un certain degré de « public », où le groupe optimal pour leur partage est composé de plus d'une personne ou d'une famille mais dont le nombre de participants est plus petit qu'un nombre infiniment large. Le degré du « public » est fini. La question centrale dans une théorie des clubs est de déterminer la marge des affiliations possibles, c'est-à-dire d'une certaine façon, la taille de l'arrangement du partage des coûts et de la consommation le plus désirable.

Buchanan reprend le modèle de Samuelson et, afin de tenir compte de ces « clubs », modifie simplement la « fonction d'utilité ». Il en déduit une série d'analyses, comme une courbe permettant de déterminer, pour un bien, la « taille optimale » au-delà de laquelle il y a « congestion », c'est-à-dire le nombre de membres du club au-delà duquel la courbe en forme de cloche représentant la fonction liant d'une part le bénéfice tiré par les membres du club par la mise en commun d'un bien et d'autre part le nombre de membres du club retombe. Il faut souligner que Buchanan entend bien que la théorie des clubs puisse être une « théorie de l'exclusion optimale » : il souligne en effet que presque tous les « biens publics » au sens du « cas extrême » de Samuelson peuvent être, en pratique, sujet à des exclusions physiques via des systèmes de licences et de titres de propriété et que dans ce cadre, son approche permet de fixer des limites « optimales » aux nombres de bénéficiaires de ces titres de propriété.

Cependant, Buchanan souligne que la « taille optimale » du club fournie par sa théorie ne répond pas à une problématique spécifique : celle du « passager clandestin », du *free rider*, qui va toujours tenter de s'arranger pour ne pas assumer sa contribution dans la production du bien mis en commun. Buchanan remarque cependant que, d'après lui, la menace d'une exclusion du club va pouvoir résoudre cette difficulté : « si le propriétaire d'une réserve de chasse peut poursuivre les braconniers, alors les potentiels braconniers seront bien plus enclins à payer les permis de chasse à l'avance ». Notons que par cette remarque qui conclut son article, il augure des travaux plus tardifs d'Elinor Östrom et de son équipe, sur lesquels nous reviendrons *infra*, et qui questionnent les techniques de gestion des communs.

1.5 La catégorisation standard

La catégorisation standard tient compte, on l'aura compris, de deux « qualités » des biens : *l'exclusivité* (le fait qu'on puisse ou non exclure quelqu'un de la « jouissance » de ce bien) et *la rivalité* (le fait que la consommation de l'un empêche la consommation de l'autre). On peut dès lors établir une table que l'on trouve dans nombre de manuels classiques d'économie politique, permettant de catégoriser les biens et services :

	<i>Exclusif</i>	<i>Non-exclusif</i>
<i>Rival</i>	Bien privé	Bien commun
<i>Non-rival</i>	Bien « club »/bien à péage	Bien public/bien collectif

Les biens collectifs (on évoque souvent des « biens publics purs ») sont donc, dans cette catégorisation standard, des *biens non-rivaux non-exclusifs*, c'est-à-dire que l'on ne peut exclure personne de leur bénéfice et que la consommation d'un individu n'a pas d'impact sur celle des autres. Les exemples canoniques de biens collectifs sont la défense nationale et la lumière d'un phare¹⁹.

Comme le soulignent Dardot & Laval, le bien collectif est défini dans cette catégorisation *par exception à la norme marchande* :

L'existence des besoins auxquels répondent les biens publics justifie l'intervention de l'Etat selon les thèses classiques de Richard Musgrave et de Paul Samuelson formulées dans les années 1950. Selon Richard Musgrave, l'une des fonctions de l'état est de veiller à l'allocation optimale des ressources économiques, ce qui l'oblige à subventionner ou à réaliser directement la production de biens qui ne pourraient pas être produits par le marché du fait de leurs particularités intrinsèques. Les *public goods* sont donc définis négativement comme des biens qui ne peuvent pas être produits spontanément par le marché, sur lequel ne sont satisfaits que des intérêts privés par un acte d'achat volontaire. Ils constituent un « échec du marché » (*failure of market*). C'est parce que certains biens sont en quelque sorte défectueux ou déficitaires au regard de la norme marchande qu'ils doivent être produits par l'Etat ou une institution non lucrative, du moins s'ils sont jugés nécessaires au bien-être de la population ou à l'efficacité économique²⁰.

Dans cette approche, le rôle de l'état est d'assurer la fourniture des biens publics précisément parce qu'ils ont une « nature » qui les fait échapper à la possibilité d'une marchandisation : puisque tout le monde y a accès, qu'ils ne s'épuisent pas, « qui serait assez idiot pour vouloir les acheter²¹ » ? Mais l'articulation du rôle de l'état et du rôle du marché est subtile, même dans les exemples canoniques. Ainsi, dans son célèbre manuel d'économie, Samuelson reprend l'exemple de la lumière du phare, pour suggérer qu'il peut exister des biens publics fournis par le privé et financés sur une base privative.

Une analyse historique récente a montré que les phares en Angleterre et en Cornouailles étaient en fait gérés de manière privée et rentable lors de leur mise en fonction. Ils étaient financés par des « taxes sur l'éclairage » autorisées par le gouvernement et prélevées sur les bateaux qui utilisaient les ports à proximité.

¹⁹ Samuelson & Nordhaus, *Economics. 19th edition*, New-York, McGraw-Hill/Irwin, p. 37.

²⁰ *Idem*, pp. 143-144.

²¹ Nous reprenons ici la formule d'un professeur d'économie politique d'une université bruxelloise.

[...] Un bien public n'est pas nécessairement fourni par le secteur public. Souvent, il n'est fourni par personne. Plus encore, le fait qu'il soit fourni par le secteur privé n'implique pas qu'il soit fourni efficacement ou qu'un mécanisme de marché peut payer pour le phare. L'exemple anglais montre le cas intéressant où, si la mise à disposition d'un bien public peut être liée à un autre bien ou service (dans ce cas, le tonnage des navires), et si le gouvernement octroie à des personnes privées le droit de collecter ce qui constitue essentiellement des taxes, alors un mécanisme alternatif pour financer le bien public peut être trouvé. Cependant, cette approche ne fonctionnerait que bien mal dans les cas où il n'est pas facile de lier les montants des taxes au tonnage (comme dans les routes maritimes internationales). Et elle ne serait pas du tout appropriée si le gouvernement se refusait à privatiser le droit à collecter les taxes sur l'éclairage [...]

On le voit à nouveau parfaitement dans cet exemple du phare : ce qui intéresse Samuelson, c'est l'efficacité dans la fourniture d'un bien en vue d'un fonctionnement optimal du marché.

2 Du bon usage des biens communs

Si l'on suit la typologie classique, les « biens communs » peuvent poser problème : ils sont définis comme des biens rivaux (chaque part qu'une personne consomme empêche la consommation par une autre personne) non-exclusifs (tout le monde à l'accès à leur consommation) et partant, ils peuvent s'épuiser très rapidement... Pour les économistes néoclassiques, la question qui se pose c'est de savoir comment on peut organiser une articulation entre « intervention étatique » (minimale) et « marché » favorisant au maximum le fonctionnement du marché. Or, dès lors que l'on part de l'idée que les individus se comportent comme des « acteurs rationnels », on arrive dans le cas de biens communs à ce que l'on appelle la « tragédie des communs » : tout le monde va tenter de grappiller un maximum de parts du bien, quitte à le gaspiller, même si ce « bien commun » est absolument indispensable au fonctionnement du marché, par exemple parce qu'il s'agit d'une matière première permettant la production d'un bien (privé) de consommation. L'exemple canonique de la « tragédie des communs » est celui des communaux, les pâturages communs, où chaque berger peut faire paître ses moutons : si les bergers se comportent en acteurs rationnels, ils vont mettre sur le champ bien plus de moutons que celui-ci ne le supporte, quitte à détruire la pâture, ce qui amène la ruine de tous les bergers. Cela pose donc un grave souci, amenant deux questions : comment peut-on éviter l'épuisement des biens communs et comment maintenir la croissance malgré cet épuisement apparemment inéluctable ?

Deux réponses extrêmes sont envisageables²², qui correspondent aux pôles « public » et « privé » de Samuelson : l'intervention maximale de l'état conçu comme instance régulatrice, ou la généralisation maximale du principe de marché. La première solution est celle défendue notamment par le biologiste néoconservateur radical Garrett Hardin, célèbre pour avoir donné une version de cette « tragédie des communs » dans les années 60, qui en appelle à une forme de « coercition mutuelle

²² E. Östrom, *Governing the Commons: the Evolution of Institutions for Collective Action*, coll. "The Political Economy of Institutions and Decision", Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 12.

mutuellement acceptée²³ » chargée de réguler les communs. La seconde solution, qui consiste à mettre en place des mécanismes *d'exclusion* des biens communs (et donc de les transformer au maximum en biens privés), est quant à elle celle qui sera privilégiée par les auteurs néolibéraux inspirés par l'école autrichienne (Hayek, Mises, ...) et par l'école de Chicago (Friedman, Becker, ...).

2.1 Le Léviathan

L'appel à une instance régulatrice autoritaire est un classique de la littérature des années 1970, à la suite d'une série d'articles s'interrogeant sur les « limites de la croissance », surtout dans la foulée de la « *Tragedy of commons* » de Hardin, publié en 1968 dans l'influente revue *Science* et du rapport du MIT commandité par le Club de Rome, « *Limits to growth* », publié en 1972²⁴. Les thuriféraires de cette solution les plus influents²⁵ sont, outre Hardin, Robert Heilbroner et William Ophuls²⁶. Comme le résumait David Orr et Stuart Hill, ils partagent les trois hypothèses suivantes :

(1) Il n'est plus suffisant de dépendre de la bonne volonté, de la conscience et/ou de l'éducation des individus, (2) nous sommes à l'aube d'une crise écologique planétaire sans précédent, (3) les institutions démocratiques sont inadéquates pour relever le défi. Puisque « la liberté dans un système de communs amène la ruine de tous », les réponses qu'ils suggèrent sont des variantes du système d'Hardin de « coercition mutuelle mutuellement acceptée », dans lequel le « droit » d'un individu à empiéter sur le commun est remplacé par un système de contrôle centralisé²⁷.

Dans le cadre de prévisions apocalyptiques, persuadés que « la pénurie de ressources naturelles engendrera des conflits sauvages, créant des tensions majeures dans le tissu économique et politique de la démocratie capitaliste occidentale et mettant sa survie en péril²⁸ », ces trois auteurs proposent donc le même ordre de réponses, inspiré plus ou moins explicitement du célèbre *Léviathan* de Thomas Hobbes : « seul un gouvernement dictatorial pourra contenir ces tensions²⁹ ».

2.1.1 Hobbes et l'inclination humaine au pouvoir

Avant tout, il convient de rappeler le contexte dans lequel Thomas Hobbes rédige le *Léviathan* : « Hobbes défendait la monarchie car il croyait que c'était le meilleur système pour éviter une grande menace : la guerre civile³⁰ ». De 1642 à 1651 (année de la publication du *Léviathan*), le Royaume d'Angleterre connaît en effet de très nombreux conflits armés qui opposent les monarchistes (fidèles

²³ G. Hardin, "The Tragedy of the Commons", in *Science*, Vol. 162, 13 décembre 1968, pp. 1243-1248.

²⁴ Pour une revue *in vivo* des arguments du débat, voir F. Sandbach, "The Rise and Fall of the Limits to Growth Debate", *Social Studies of Science*, Vol. 8, No. 4, 1978, pp. 495-520 et D. W. Orr & S. Hill, « Leviathan, the Open Society, and the Crisis of Ecology », *The Western Political Quarterly*, Vol. 31, No. 4, 1978, pp. 457-469.

²⁵ K.J. Walker, *The Environmental Crisis: A critique of Neo-Hobbesian Responses*, *Polity*, Vol. 21, No. 1, 1988, pp. 67-81, p. 67.

²⁶ Voir G. Hardin & J. Baden (éds.), *Managing the Commons*, San Francisco, Freeman, 1977 ; W. Ophuls, *Ecology and the Politics of Scarcity*, San Francisco, Freeman, 1977 ; Robert Heilbroner, *An Inquiry into the Human Prospect*, New York, Norton, 1975.

²⁷ D. W. Orr & S. Hill, *op. cit.*, p. 459.

²⁸ K. J. Walker, *op. cit.*, p. 68.

²⁹ K. J. Walker, *op. cit.*, p. 68.

³⁰ S. de Azevedo Guedes Vaz, "The tragedy of the commons and Leviathan, a small insight into environmental political philosophy", *Philosophica*, 22, 2003, pp. 65-82, p. 71.

à Charles Ier) aux parlementaristes (menés par Cromwell). Rien qu'en Angleterre (le conflit impliquant aussi l'Ecosse et l'Irlande), les pertes civiles et militaires sont énormes : près de 200.000 décès sur une population estimée à 4,5 millions d'individus³¹. Hobbes pense l'organisation sociale dans le but premier de garantir la paix, en se fondant sur des prémisses fortement marquées par les récits des conflits (il réside alors en France, où s'est réfugié le Prince de Galles, futur Charles II, à qui il enseigne les mathématiques) et donc forcément pessimistes.

Pour lui, l'humain est intrinsèquement motivé par le pouvoir, cette quête de pouvoir étant une nécessité naturelle :

Je tiens comme une inclination générale de tous les hommes un désir permanent et sans relâche [d'acquérir] pouvoir après pouvoir, désir qui ne cesse qu'à la mort. Et la cause de ce désir n'est pas toujours que l'homme espère un plaisir plus intense que celui qu'il a déjà atteint, ou qu'il ne puisse pas se contenter d'un pouvoir modéré, mais c'est qu'il ne peut pas assurer le pouvoir et les moyens de vivre bien qu'il possède à présent sans en acquérir davantage³².

En effet, si un humain se contente de ce qu'il a, il y aura toujours un autre pour venir le lui ôter. Dans cette dynamique, il suggère que tous les humains sont égaux en capacité : par exemple, si une personne est dotée de plus de force, les faibles pourront se liguer entre eux pour obtenir l'avantage. Or si les hommes sont égaux, il est parfois impossible que tous voient leurs désirs également satisfaits (ne fût-ce que parce qu'une ressource est limitée – on en revient au caractère rival d'un bien) :

De cette égalité de capacité résulte une égalité d'espoir d'atteindre nos fins. Et c'est pourquoi si deux hommes désirent la même chose, dont ils ne peuvent cependant jouir tous les deux, ils deviennent ennemis; et, pour atteindre leur but (principalement leur propre conservation, et quelquefois le seul plaisir qu'ils savourent), ils s'efforcent de se détruire ou de subjuguier l'un l'autre.

Il faut donc trouver des modes de régulation pour éviter les conflits qui sont la résurgence naturelle des dispositions individuelles, et Hobbes trouve dans la peur le principe fondamental de cette régulation :

[...] Les hommes n'ont aucun plaisir (mais au contraire, beaucoup de déplaisir) à être ensemble là où n'existe pas de pouvoir capable de les dominer tous par la peur. Car tout homme escompte que son compagnon l'estime au niveau où il se place lui-même, et, au moindre signe de mépris ou de sous-estimation, il s'efforce, pour autant qu'il l'ose (ce qui est largement

³¹ C. Carlton, *Going to the wars: The experience of the British civil wars, 1638–1651*, Londres, Routledge, 1995, p. 212.

³² T. Hobbes, *Le Léviathan (1651)*, « 1^{ère} partie, L'homme », trad. Anglais vers le Français P. Folliot, éd. électronique « Les classiques des sciences sociales », 2002, p. 95. Disponible en ligne : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.hot.lev>

suffisant pour faire que ceux qui n'ont pas de pouvoir commun qui les garde en paix se détruisent l'un l'autre), d'arracher une plus haute valeur à ceux qui le méprisent, en leur nuisant, et aux autres, par l'exemple.

De sorte que nous trouvons dans la nature humaine trois principales causes de querelle : premièrement, la rivalité ; deuxièmement, la défiance ; et troisièmement la fierté.

La première fait que les hommes attaquent pour le gain, la seconde pour la sécurité, et la troisième pour la réputation. Dans le premier cas, ils usent de violence pour se rendre maîtres de la personne d'autres hommes, femmes, enfants, et du bétail ; dans le second cas, pour les défendre; et dans le troisième cas, pour des bagatelles, comme un mot, un sourire, une opinion différente, et tout autre signe de sous-estimation, [qui atteint] soit directement leur personne, soit, indirectement leurs parents, leurs amis, leur nation, leur profession, ou leur nom.

Par-là, il est manifeste que pendant le temps où les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les maintienne tous dans la peur, ils sont dans cette condition qu'on appelle guerre, et cette guerre est telle qu'elle est celle de tout homme contre homme.

La conclusion de Hobbes est qu'il faut un système (monarchique) dictatorial capable de réguler par la peur les individus. Mais il convient de soulever que si cette conclusion ressemble à un plaidoyer *pro domo* du tuteur de l'héritier royal, les arguments amenés n'en sont pas moins extrêmement novateurs : postuler l'égalité naturelle des hommes, comme le fait Hobbes, sous-entend qu'il n'existe pas d'inégalités voulues par Dieu, mettre en exergue que les causes des guerres sont systématiquement à trouver dans la recherche du pouvoir revient à remettre en question la dimension religieuse des conflits de l'époque. Hobbes sera d'ailleurs accusé d'athéisme par plusieurs universitaires oxfordiens et le *Léviathan* sera « mis à l'index » par la Chambre des Communes en janvier 1667³³.

Ces considérations contextuelles sont d'importance, car on ne peut comprendre le texte du Léviathan hors de son époque, on ne peut abstraire son raisonnement – qui se veut géométrique, partant de l'élément le plus simple pour atteindre une construction de plus en plus complexe – d'une volonté de décrire une situation et de résoudre une crise. En décontextualisant et en transposant à notre époque le raisonnement hobbesien, Ophuls et Heilbroner procèdent de manière anachronique et achronique : la guerre civile du XVIIe siècle, mobilisant barons contre barons, provoquant le « conflit des évêques », dans le cadre d'une volonté d'indépendance d'une partie de l'aristocratie, n'a que peu de caractéristiques du type de tensions qui peuvent éclater dans les états modernes suite à une pénurie de matières premières.

Cela n'empêche pas les néo-hobbesiens de prétendre souscrire au raisonnement de Hobbes, en particulier William Ophuls qui assène : pour la survie de l'espèce humaine, c'est « le *Léviathan* ou la

³³ Ce qui, paradoxalement, augmenta sa diffusion partout en Europe et singulièrement en France.

disparition (*Oblivion*) »³⁴, mais ils n'en retiennent ni le principe de l'égalité des capacités, ni même les différents objets de désir : gain, sécurité, réputation. Ils réduisent en effet les individus à la seule recherche de gain³⁵, suivant en cela la réduction « matérialiste » de la philosophie utilitariste : l'acteur économique des néo-hobbesiens ne poursuit que son intérêt matériel, il ne porte aucun intérêt *a priori* à la sécurité et à la réputation. Or, nous y reviendrons, ces deux dimensions peuvent tout à fait, dans un cadre à peine élargi de conception pessimiste de l'homme, suffire à permettre la préservation des communs.

2.1.2 Un acteur rationnel non-réflexif

Il est un autre aspect sur lequel nous devons insister : l'acteur rationnel de Hardin ou d'Ophuls est incapable d'avoir une perception globale des enjeux. Prisonnier de son avidité, il n'arrive pas à comprendre la dynamique globale. Ophuls l'affirme³⁶ : la tragédie des communs est une déclinaison « à n personnes » du dilemme du prisonnier, formalisé par le mathématicien Albert William Tucker dans les années 1950 et devenu un problème classique de la théorie des jeux, dont nous proposons ici une version simplifiée³⁷.

Deux prisonniers reçoivent d'une autorité l'offre suivante, cette proposition leur étant communiquée séparément, sans qu'ils puissent avoir le moindre contact : si tu dénonces ton complice et qu'il ne te dénonce pas, tu seras mis en liberté ; s'il te dénonce et que tu ne le dénonces pas, tu écoperas de 10 ans de prison ; si vous vous dénoncez mutuellement, vous écoperiez de 5 ans de prison ; si vous ne vous dénoncez pas, faute de preuve, vous ne ferez que quelques mois de peine de sûreté. La théorie classique veut que chacun des prisonniers suive le raisonnement suivant : « partant de la question de savoir ce que va faire mon complice, je peux établir que s'il me dénonce, j'ai intérêt à le dénoncer car cela fait passer ma peine potentielle de 10 ans à 5 ans ; s'il ne me dénonce pas, j'ai intérêt à le dénoncer car cela fait passer ma peine potentielle de quelques mois à 0. » Dès lors, si chacun suit son intérêt au sens individualiste restreint, on aboutit à une dénonciation collective et les deux prisonniers écotent de 5 ans de prison. Or s'ils s'étaient tus, ils auraient eu seulement une peine de quelques mois, ils ont donc opté « rationnellement » pour une solution qui n'est pas « optimale »...

Dans ce problème, la rationalité individuelle n'est envisagée que comme conséquence de la poursuite de l'intérêt égoïste en un sens extrêmement restreint de « gain ». Dès lors qu'on envisage l'intérêt individuel d'une manière plus large, qu'on replonge le prisonnier dans les réalités des institutions pénitentiaires, le dilemme s'effondre : par exemple, si l'on considère, en s'inspirant des trois catégories hobbesiennes d'intérêt, les effets de réputation, il est sans doute plus indiqué pour le prisonnier d'éviter de devenir une « balance », il aura tout intérêt à se taire ne fût-ce que pour préserver sa sécurité en prison !

³⁴ W. Ophuls, "Leviathan or Oblivion?" in *Toward a Steady State Economy*, ed. Herman E. Daly (San Francisco: Freeman, 1973), 215-30.

³⁵ K. J. Walker, *op. cit.*, p. 73.

³⁶ W. Ophuls, *Ecology and...*, *op. cit.*, pp. 120-121.

³⁷ Cette présentation est inspirée de A. W. Tucker, "The Mathematics of Tucker: A Sampler", in *The Two-Year College Mathematics Journal*, Vol. 14, No. 3, 1983, pp. 228-232.

Plus encore, dans ce problème, on suppose que le prisonnier « croit » dans le « jeu de l'institution », qu'il accepte de jouer par ses règles, qu'il est incapable d'en comprendre le piège : on le suppose incapable de défiance vis-à-vis du jeu, on imagine qu'il ne brisera pas le carcan de réflexion qu'il impose. À en croire les travaux d'Erving Goffman et de nombre de sociologues après lui, la réalité des rapports entre la « prison » en tant qu'institution et les prisonniers est bien différente de l'expérience de pensée de Tucker : les détenus s'organisent, ils jouent avec les règles – ce qui suppose qu'ils les comprennent finement, ils opèrent par subversions de ces règles. La défiance vis-à-vis du jeu existe donc, mais est-elle suffisante pour en sortir ?

Pierre Bourdieu utilise la notion « d'*illusio* » pour décrire le fait que certains acteurs puissent effectivement se « prendre au jeu de l'institution » - il souscrit à une réécriture étymologique d'Huizinga pour lequel « *illusio* » descend de « *ludus* », le jeu, en latin. *L'illusio*, c'est à la fois la motivation à jouer le jeu (la *libido*), la perception que l'on a du jeu et qui nous fait voir ses règles comme évidences, et la perception que l'on a de ses chances (les *lusiones*). Il souligne que *l'illusio* est « ce rapport enchanté à un jeu qui est le produit d'un rapport de complicité ontologique entre les structures mentales et les structures objectives de l'espace social » : c'est parce que les individus, par l'effet de la socialisation, incorporent des schémas de pensée (un *habitus*) qu'ils intègrent les règles d'un champ, d'un espace social spécifique, comme si elles étaient naturelles et en arrivent à pouvoir anticiper les stratégies adéquates pour conserver ou gagner du « capital symbolique » (notion qui englobe bien plus que le seul capital économique).

Mais Bourdieu offre aussi une vision bien moins « déterministe » que l'on veut généralement le croire des mécanismes d'adhésion et de conformation au « jeu » des champs : par exemple, sous forme il est vrai de ce qui ressemble à une « profession de foi », il suggère qu'un intellectuel collectif puisse effectuer un « arrachement des prénotions » (pour reprendre une formule d'inspiration durkheimienne), et donc dévoiler – ne fût-ce que partiellement – les « règles du jeu ». Plus fondamentalement, comme le souligne Anne Van Haecht, deux sources de « désillusionnement » peuvent également être pointées : le fait que l'association « légitimité – légitimation » n'opère plus – l'école n'ayant pas les effets annoncés de promotion sociale, pourquoi faudrait-il encore en jouer le jeu ? – et des jeux de compétitions entre instances de socialisation qui amènent à ne plus souscrire aux règles d'un champ – la mise en concurrence du modèle méritocratique/ascétique scolaire et du modèle charismatique/hédoniste des concours télévisés, peut amener à ne plus croire en l'école. Elle note :

La perte de plausibilité subjective pour un ordre social, partiel ou global, signifie la mise à distance, voire la renonciation plus ou moins déchirante, sinon le rejet pur et simple, dans le chef de l'acteur individuel qui aurait dû, en bon fils, bon père ou bon citoyen, ou encore en bon fidèle, souscrire à la prescription morale coutumière ou légale³⁸.

Lorsque « *l'illusio* » n'opère plus, que ce « rapport de complicité » entre *habitus* et organisation sociale vient à s'effondrer, par exemple parce que les dominés du champ s'organisent en « intellectuel collectif », capable de dévoiler les règles du champ, ou parce que l'autonomie de ce

³⁸ A. Van Haecht, *L'École à l'épreuve de la sociologie*,

champ vient à se réduire (par exemple l'indépendance des institutions scolaires par rapport aux attentes immédiates des employeurs), aboutissant à une faille entre légitimité et légitimation de l'institution, l'acteur rationnel devient acteur réflexif, et le plaidoyer ventant nécessité du Léviathan, seul à même d'être le meneur de jeu, s'effondre.

2.2 L'enclosure

La seconde piste classique est « l'enclosure », c'est-à-dire le découpage de l'espace commun en une série d'espaces privés. Cette privatisation est le schéma qui aura la préférence des économistes (néo)libéraux, fort peu enclins à faire confiance en l'état – fût-il le fait d'un seul. Ainsi l'économiste-consultant alors fort médiatique Robert J. Smith publie en 1981 un article qui aura un certain retentissement, où il entend « résoudre la tragédie des communs » : « la seule façon d'éviter la tragédie des communs dans le cas des ressources naturelles et de la faune et la flore sauvages, est d'en finir avec le système de propriété commune en créant des droits de propriété privée³⁹ ». En effet, « les propriétaires privés ont un intérêt immédiat et direct à ne pas mal gérer leur propriété, alors que les propriétaires et gestionnaires gouvernementaux n'ont pas les mêmes intérêts, tout comme il n'y a que peu d'intérêt qui prévienne la surexploitation des ressources maintenues dans le domaine public par tout le public⁴⁰ ».

Le plaidoyer pour la privatisation trouve racine dans le « mouvement des enclosures » entamé déjà à l'époque médiévale, à savoir la fragmentation des communaux en parcelles liées à des droits de propriété. Ce processus est consacré par l'*Enclosure Act* de 1775, décrit par Marx comme la « forme parlementaire du vol commis sur les communes » : « Ce sont en réalité des décrets au moyen desquels les propriétaires fonciers se font eux-mêmes cadeau des biens communaux, des décrets d'expropriation du peuple⁴¹. »

L'argument fondamental en faveur de l'enclosure était, dès le XVIII^e siècle, qu'en garantissant un droit de propriété privé sur les terres, on arriverait à susciter un meilleur rendement de la terre et à augmenter la production de richesse à l'échelle d'un village⁴². L'idée était d'amener les paysans à travailler plus et mieux pour pouvoir assurer soit le paiement d'un loyer, soit leur subsistance – dans un commun en effet, « si l'un ne travaille pas, l'autre travaillera plus » lors que dans un régime d'enclosure « tous doivent travailler de la même façon pour survivre »⁴³. Il faut noter que loin d'être une véritable fragmentation des terrains entre propriétaires, le mouvement des enclosures a en réalité permis de constituer de très larges propriétés foncières, appartenant à des grands

³⁹ R. J. Smith, *Resolving the Tragedy of Commons by Creating Private Property Rights in Wildlife*, *Cato Journal*, Vol. 1, No. 2, 1981, pp. 439-468, p. 467.

⁴⁰ Idem.

⁴¹ K. Marx, *Le Capital*, Livre I, Sec. VIII, Chap. 27.

⁴² E. P. Thompson, *The Making of the English Working Class*, 1966 (1^{ère} ed. 1963), New York, Vintage Books, p. 217.

⁴³ Telle est en tout cas la lecture qu'en fait Thomas Rudge, vicaire et économiste dilettante, dans un rapport rendu en 1807 au *Board of Agriculture*, intitulé *General View of the Agriculture of the County of Gloucester*. Voir J. M. Neeson, *Commoners : Common right, enclosure and social change in England, 1700-1820*, coll. "Past and Present Publications", (1^{ère} ed. 1993), Cambridge & New-York, Cambridge University Press, éd. Électronique, 2003, pp. 29-30.

propriétaires qui louaient des terrains auparavant librement accessibles et jetant de très nombreux paysans dans la misère⁴⁴.

Ce simple constat historique suffit-il à détruire l'hypothèse de l'enclosure ? Loin s'en faut ! À en croire Deirdre Mc Closkey, économiste s'inscrivant dans la filiation de l'École de Chicago, « un examen équilibré [...] nécessite plus qu'une simple alternance entre les perspectives [économiques et sociales], établissant la perte en équité en comparaison avec le gain en efficacité, mais un croisement de ces deux perspectives. Les grands propriétaires peuvent avoir gagné de l'enclosure plus que les petits, il n'en reste pas moins que l'accroissement dans l'efficacité de l'agriculture peut avoir permis à toutes les classes d'en gagner quelque chose⁴⁵. » On retrouve là un grand classique de la littérature économique (néo)libérale qui suppose que l'augmentation de la production de richesse, même si elle augmente les revenus des riches bien plus significativement, bénéficie à tous. Pourquoi ? Ne fût-ce que par un « effet de ruissellement », qui veut que la consommation des riches implique un « ruissellement vers le bas » de leurs richesses. Cette théorie, qualifiée de « *trickle-down economy* » par les économistes hétérodoxes, est largement battue en brèche par les exemples empiriques. Tout récemment, Thomas Piketty a largement montré l'ampleur de cette imposture dans son fameux « Capital au XXe siècle ».

Elle n'en reste pas moins un leitmotiv des discours politiques, sorte « d'idée zombie » de la théorie économique⁴⁶. Inexorablement, les mécanismes de marché amènent à des concentrations de capitaux qui font que la privatisation d'un commun pour éviter la « ruine de tous », amène la ruine de la majorité.

2.2.1 La tragédie des anticommons

Le mécanisme de l'enclosure peut avoir également des conséquences inattendues, comme le suggère le juriste Michael Heller : il peut se créer une « impasse économique » causée par la privatisation. Il donne l'exemple de la navigation sur le Rhin : durant le XIIIe siècle, dans le cadre de l'affaiblissement du Saint-Empire romain germanique, plusieurs barons allemands « *freelance* » commencèrent à construire des châteaux le long du Rhin et à collecter leurs propres droits de douanes. Heller prétend que la conséquence en a été l'abandon du transport de marchandises par voie fluviale, la multiplication des frais de douanes rendant ce mode de transport prohibitif, et un ralentissement fort de l'économie rhénane⁴⁷. Par la privatisation par morcellement d'un bien collectif, le « marché » se voit donc fortement « négativement impacté ».

Adam Smith, dans *Richesses des nations*, donnait déjà un exemple du même ordre, concernant le Danube :

D'ailleurs, le commerce qu'une nation peut établir par le moyen d'un fleuve qui ne se partage pas en un grand nombre de branches ou de canaux et qui, avant de se jeter dans la mer,

⁴⁴ J. M. Neeson, *op. cit.*, pp. 257-259. Voir aussi Marc Bloch, *Les caractères originaux de l'Histoire rurale française*, tome I, Paris, Armand Collin, 1931, p. 17.

⁴⁵ D. Mc Closkey, "The Economics of Enclosure: A Market Analysis", in W. N. Parker & E. L. Jones (ed.), *European Peasants and Their Markets: Essays in Agrarian Economic History* (1ère ed. 1976), coll. Princeton Legacy Library, Princeton, Princeton University Press, 2010, pp. 123-160, p. 143.

⁴⁶ J. Quiggin, *Zombie Economics: How Dead Ideas Still Walk among Us*. Princeton, Princeton UP, 2012.

⁴⁷ M. Heller, *The Gridlock Economy*, New York & Philadelphia, Basic Books, 2008, p. 2.

traverse un territoire étranger, ne peut jamais être un commerce considérable, parce que le peuple qui possède ce territoire étranger est toujours maître d'arrêter la communication entre cette autre nation et la mer. La navigation du Danube est d'une très-faible utilité aux différents États qu'il traverse, tels que la Bavière, l'Autriche et la Hongrie, en comparaison de ce qu'elle pourrait être si quelqu'un de ces États possédait la totalité du cours de ce fleuve jusqu'à son embouchure dans la mer Noire⁴⁸.

Cet argument est particulièrement important pour comprendre l'économie d'aujourd'hui : en effet, pour Smith, le problème ici pointé est que le marché est limité par les frontières des états nations. Il pose d'ailleurs dans ce même chapitre la thèse que *plus le marché est grand*, plus il est efficace. On voit là un fondement des plaidoyers pour la globalisation du commerce mondial. Plus fondamentalement, cet exemple pose une limite aux droits de propriété qui est intéressante, en ce qu'elle pose la question du caractère marchandisable de tous les biens et services.

Pour en revenir à la privatisation des communs, relevons que dans un marché, la sous-exploitation d'un bien rival sur lequel on a l'exclusivité peut engendrer de plus grands bénéfices que son exploitation optimale. Heller appelle ce mécanisme la « tragédie des anticommons ». Observateur de la transition des anciens pays du bloc soviétique vers une économie de marché⁴⁹, il relève qu'après la privatisation de surfaces marchandes, certains propriétaires ne mettent pas en location les surfaces dont ils n'ont pas besoin. Résultat : des magasins vides et des kiosques dans la rue. Comment expliquer ce phénomène ? L'une des explications est la multiplicité de « bureaucrates » régulant l'accès aux magasins et pouvant chacun tirer un bénéfice du processus d'acquisition de la surface commerciale – on rejoint là la problématique de la multiplication des « postes de douane » sur le Rhin. Sans à avoir à toucher aux hypothèses de la tragédie des communs, James Buchanan put ainsi publier, en 2000 et en collaboration avec Yong Yoon, un modèle mathématique « démontrant » la possibilité « économique » d'une tragédie des anticommons et « la symétrie formelle entre la surexploitation d'une ressource à cause d'un accès commun (multiple) et la sous-exploitation à cause de droits d'exclusions multiples⁵⁰. »

Une autre hypothèse, à peine esquissée par Heller, est qu'en créant une pénurie, les propriétaires peuvent louer largement plus cher leurs surfaces commerciales. Ce deuxième phénomène est lui aussi, il faut le souligner, parfaitement en phase avec les hypothèses d'acteur rationnel : le « free rider » qui faisait peser le risque de la surexploitation dans les communs devient dans le régime privatisé celui qui fait peser le risque de la sous-exploitation. La question de la stratégie consciente de sous-exploitation a été depuis largement commentée dans le cas des brevets de firmes

⁴⁸ A. Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, livre 1, chap. 3, Londres, Strahan & Cadell, 1776.

⁴⁹ M. Heller, "The Tragedy of the Anticommons: Property in the Transition from Marx to Markets", *Harvard Law Review*, Vol. 111, No. 3, 1998.

⁵⁰ J. M. Buchanan & Y. J. Yoon, "Symmetric Tragedies: Commons and Anticommons", *Journal of Law and Economics*, Vol. 43, No. 1, 2000, pp. 1-13, p. 12.

biopharmaceutiques et technologiques, qui ont un intérêt à conserver des brevets inexploités le plus longtemps possible⁵¹.

Confronté à la tragédie des anticommons, Heller, à l'instar des économistes néoclassiques comme Paul Samuelson, en vient à défendre une solution mixte : il faut que l'état régule les marchés pour le bien même du marché. Il s'agit selon lui de maintenir un équilibre entre la « tragédie des communs » et la « tragédie des anticommons » qui forment les deux cas extrême d'un « spectre » (au sens physique de continuum) de la propriété⁵². L'état, dans cette lecture, doit être un « Léviathan enchaîné », dont le seul rôle est d'intervenir lorsque le marché se met lui-même en échec, il s'agit donc finalement d'un régime mixte de gestion.

3 Retour à « l'esprit (du) collectif »

Une autre approche des « biens collectifs » (communs, clubs et publics) est due à Elinor Östrom. Les travaux de son équipe, qui lui valurent le prix de la banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel, se consacrent à une approche empirique des communs. La tragédie des communs, comme la définition même des biens communs, souffrent en effet de n'avoir pas été fondées sur une analyse « du réel », mais sur des exemples abstraits issus du sens commun des économistes⁵³. Östrom publie, en 1990, *Governing the Commons: the Evolution of Institutions for Collective Action*. Le titre résume bien l'approche de l'auteure – qui vient des sciences politiques : elle s'intéresse aux *mécanismes institués* qui permettent la gestion des communs.

D'emblée elle suggère qu'il existe une « alternative » au Léviathan et à la privatisation, qui tient dans l'émergence d'une institution, qui n'est pas une instance de contrôle centralisée – par exemple, en imaginant que les bergers d'un pâturage commun embauchent collectivement un agent de police, chargé de réguler les comportements de chacun, sous le contrôle collectif. Mais elle précise immédiatement : cette solution (qu'elle formalise comme une possibilité émergente dans le cadre d'un dilemme du prisonnier à plusieurs participants et plusieurs tours) est loin des mécanismes bien plus complexes et bien plus collectifs que l'on peut trouver dans les « communs » réels. Sur base d'études de cas, allant des pâtures en suisse jusqu'aux pêcheries du Sri-Lanka, en passant par les systèmes d'irrigation dans les communautés rurales des Philippines et les forêts de villages japonais, elle montre que l'utilisation de « fonds de ressources communes » (*common pool resources*) peut éviter la surexploitation et la sous-exploitation, bref, qu'un usage d'une ressource commune peut être « efficace » sur des périodes longues, moyennant la mise en place « d'institutions », de modalités spécifiques de gestion collective. En comparant ces cas à des cas réels où les ressources finissent par être épuisées, elle met en évidence que la « performance institutionnelle robuste » dépend d'une série de 7 caractéristiques de ces institutions : la définition de « frontières et de mécanismes d'adhésion clairs », des « règles cohérentes », des « arènes⁵⁴ de délibération et de choix collectifs », un dispositif de « monitoring », des « sanctions graduelles », des « mécanismes de

⁵¹ Nous y reviendrons dans nos analyses ultérieures.

⁵² M. Heller, *The Gridlock...*, *op. cit.*, pp. 18-19.

⁵³ R. Maes, *Déconstruire...* *op. cit.*

⁵⁴ En Anglais, *arena* se réfère souvent à la forme de l'auditorium, il n'est pas forcément connoté au sens d'un endroit d'affrontement de pugilistes. Nous avons cependant gardé le mot « arène » car dans sa description de ces organes de « délibération », Östrom envisage finalement effectivement des affrontements.

résolution des conflits », une réelle autonomie dans l'organisation de l'accès et de l'exploitation des ressources (délégation par l'état d'un droit à l'auto-organisation). Elle rajoute à cela un huitième aspect, qui est la mise en place de structures imbriquées dans le cas de larges fonds de ressources⁵⁵. Progressivement, au fur de ses travaux, elle ajoutera à ces critères une dimension plus « interindividuelle », partant de la question de la résolution des conflits : elle suggère notamment qu'un système de communication interne efficace (ne fût-ce que pour que tous se rappellent des décisions prises par « l'arène ») et que des relations de confiance sont deux facteurs particulièrement importants du maintien d'un « équilibre » dans l'usage des ressources⁵⁶.

D'une certaine manière, la solution d'Elinor Östrom ne s'éloigne pas tellement du cadre posé par la tragédie des communs : en effet, elle imagine le collectif comme lieu de régulation des comportements « déviants », sanctions y incluses. Elle note « même dans le cas de dispositifs où la réputation est importante et dans lesquels les individus partagent la norme de conservation d'un climat d'entente, la réputation et les normes partagées sont insuffisantes en elles-mêmes pour produire des comportements coopératifs stables à long terme. [...] Dans tous les cas de gestion durable à long terme, des investissements actifs dans la surveillance et la sanction des activités est assez apparent. » Elle suggèrera d'ailleurs à l'occasion de travaux ultérieurs que l'*Homo economicus* est un modèle qui peut parfaitement décrire « certains individus », bien qu'elle le considère comme trop limité :

Il est à présent relativement bien établi, comme résultat de la recherche expérimentale sur les dilemmes sociaux, que le modèle étroit de « l'homme économique » s'intéressant avant tout aux retours financiers – qui a été le modèle premier de comportement humain adopté par nombre de chercheurs en sciences sociales – n'est pas une fondation solide pour expliquer le comportement hors de situations de compétition ouverte. Les académiques ne devraient plus supposer désormais que les individus cherchent seulement pour eux-mêmes des bénéfices matériels, à court terme, que ce soit dans un contexte expérimental ou sur un terrain, hors des situations de compétition (en ce inclus les marchés, les élections et d'autres situations compliquées). Les chercheurs en sciences sociales ne doit pas présumer que tous les individus recherchent des bénéfices pour les autres, contribuent aux bénéfices communs, et sont donc toujours des « gens biens ». Les individus sont capables d'apprendre à se faire confiance les uns aux autres à suivre des normes de réciprocité, mais dans toutes les cultures, il existe des individus qui sont bien modélisés par l'*Homo economicus*⁵⁷.

L'individu, chez Östrom, est donc doté d'une « rationalité » composite, mais qui n'est pas forcément réflexive, et est surtout limitée par un accès « trop partiel » aux informations⁵⁸. Elle identifie cependant les possibilités d'émergence d'une certaine réflexivité au travers des processus de socialisation et des interactions avec les institutions, qui simultanément, limite le cadre de leur

⁵⁵ E. Östrom, *Governing...*, op. cit., pp. 90-102.

⁵⁶ Voir E. Östrom, *Understanding Institutional Diversity*.

⁵⁷ M. A. Janssen & E. Ostrom, *Empirically based, agent-based models*. *Ecology and Society* Vol. 11 No. 2, art. 37, 2006. [en ligne] URL: <http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss2/art37/>

⁵⁸ E. Ostrom 2005 p.101-102.

rationnalité⁵⁹. C'est au travers du même type de mécanismes que se développent aussi les solidarités, sortes de formes « émergentes » de la socialisation, qui n'empêche cependant pas l'arrivée des *free riders*.

Ce qui est intéressant dans cette approche, c'est qu'Östrom entend que les acteurs économiques sont des *individus socialisés*, et donc, suggère que l'on ne peut pas les approcher par le raisonnement « naturaliste » habituel, consistant à supposer des caractéristiques préexistantes à des individus que l'on « plonge » ensuite dans une série de « lois d'interactions », pour étudier ce qu'il advient. Comme le soulignent Jean-Pierre Chanteau et Agnès Labrousse, « la figure de l'individu par excellence chez Östrom est finalement celle du voisin (*neighbour*) inscrit dans une communauté locale où la confiance, la réciprocité, l'engagement et la réputation jouent un rôle central, de même que les institutions assurant la circulation de l'information, la supervision et la résolution des conflits (en cas de conflits de voisinage par exemple) »⁶⁰. Il est piquant de constater qu'Östrom, en intégrant la dimension de réputation dans sa définition de l'intérêt, est quelque part plus hobbesienne que les néo-hobbesiens ! Mais ce qu'il nous faut surtout soulever, c'est qu'en retournant à la question de la socialisation, Östrom ouvre de fait le champ à l'idée qu'existe sans doute un « esprit du collectif » dont les économistes néoclassiques entendaient se passer.

Tout en se bornant à élargir quelque peu le cadre d'analyse pour pouvoir rendre compte de la réalité, elle ouvre dès lors une faille incroyable dans les prémises de la tragédie des communs.

4 En guise de conclusion : anticommun, antisocial ?

Comme nous l'avons largement vu, toutes ces manières d'interroger les biens communs et leur destruction ou sous-exploitation potentielle, c'est-à-dire finalement l'anticommun, provient des hypothèses de l'efficacité maximale du marché et de l'acteur rationnel (qui n'est peut-être pas aussi rationnel que d'aucuns le prétendent). Elles imposent à la fois un rôle minimaliste à l'état, sommé de réduire son intervention à un soutien au marché, et un rôle maximaliste, puisqu'il faut absolument mettre en place un carcan évitant les débordements individuels. Ainsi posé, le problème semble donc insoluble. D'où vient l'impossibilité de trouver une solution acceptable à la gestion des communs : est-ce un problème intrinsèque à toute société, ou n'est-ce pas qu'il y a quelque part des biais dans la formulation de la définition des biens communs, du rôle de l'état et des « qualités ontologiques » de l'individu ?

Nous avons vu que la définition du « bien commun » au sens de l'économie politique « *mainstream* » part d'une série d'hypothèses préalables la mission de l'état ; la catégorisation standard des biens est avant tout fondée sur une conception particulière posant le primat du marché. Elle s'attache à différencier la *nature* des biens, définie à l'aune de cette conception. Or une limite apparaît immédiatement, dès lors que l'on s'attache à effectivement « classer les biens » dans ces catégories : par exemple qui aurait pu dire, au XIXe siècle, que le pétrole est une ressource finie, et donc forcément rivale ? Qui aurait pu croire que les sables du Sahara serviraient à édifier des îles

⁵⁹ Voir M.A. Janssen & E. Östrom, *op. cit.*

⁶⁰ Jean-Pierre Chanteau et Agnès Labrousse, « L'institutionnalisme méthodologique d'Elinor Ostrom : quelques enjeux et controverses », *Revue de la régulation* [En ligne], 14 | 2e semestre / Autumn 2013, mis en ligne le 14 février 2014, consulté le 09 septembre 2015. URL : <http://regulation.revues.org/10555>

artificielles dans les pays du Golfe et des immeubles partout dans le monde, permettant de marchandiser un « bien public » jusque-là tenu pour de faible valeur ? Les catégories de biens dépendent donc finalement de l'usage du bien à une époque donnée et des conventions sociales autour de cet usage. Ce n'est donc pas tant sa *nature* que sa « *nature sociale* » qui permet d'assigner une étiquette de catégorie à un bien, et cette étiquette évoluera forcément en fonction des usages et des mœurs. Plus encore, puisque la catégorisation pose le « bien privé » comme existant dans l'absolu, elle « naturalise » le marché, lui donne un aspect évident et atemporel. Et c'est d'ailleurs partant de cette catégorie que vient ensuite la définition des biens collectifs, qu'ils soient « communs », « clubs » ou « publics ». Mais pourquoi faudrait-il que le collectif soit ainsi défini à rebours ; pour quelle raison doit-on plus spécifiquement considérer que le « public » est finalement « ce qui est le moins le marché » ?

Dans cette approche, le public est assimilé à l'état, qui est également vu comme instance régulatrice des individus, dont l'action serait indispensable puisque les individus se comportent comme des « acteurs rationnels » (dont nous avons discuté le régime spécifique de rationalité). Face à l'épuisement potentiel des biens collectifs, cette instance devrait, à en suivre les néo-hobbesiens, se transformé en autorité extrêmement coercitive – en dictature. Mais, comme le souligne Östrom, pourquoi faudrait-il que l'intérêt individuel et l'intérêt collectif s'opposent systématiquement ; pourquoi, en particulier, faudrait-il que les instances de décision soient déconnectées d'un véritable collectif, finissant par n'être qu'un individu (dictateur) imposant sa volonté à un amas d'autres individus ?

En posant ces deux questions, nous arrivons au cœur d'une problématique essentielle : il est impossible de penser le collectif dès lors qu'on le réduit à l'autorité d'un état surplombant les individus ou au lieu de déploiement du grand jeu des concurrences, de la guerre de tous contre tous – « *bellum omnium contra omnes* » pour reprendre la célèbre formule de Thomas Hobbes. Le collectif devient soit un amas qui n'a pas plus de cohérence spécifique qu'un tas de pierres, soit un nid de vipères, un lieu de complots et de trahisures. Or le collectif, comme le montre Östrom, peut pourtant prendre une autre dimension. Il est possible de « faire société », au sens où il est possible d'atteindre un niveau de cohérence collective dans la gestion d'un bien, sans pour autant centraliser le pouvoir entre les mains d'un dictateur, sans qu'il y ait un « chef qui planifie et qui décide, qui prévoit et qui gère⁶¹ ». Mais pour pouvoir décrire cette dimension positive du collectif, il faut pouvoir supposer un régime de rationalité individuelle bien plus élargi que ne le veut la rationalité économique, il faut pouvoir penser des mécanismes d'entraide, de solidarité, à un niveau qui n'est pas celui d'une super-instance de planification, d'un dictateur-expert. Bref, il faut pouvoir revenir à un « esprit du collectif » que Samuelson entendait précisément renvoyer au rang de mythe, tout en fondant sa théorie sur le mythe d'un acteur rationnel.

Ainsi reposé, le problème de l'anticommon revient à l'incapacité de penser le lien social dans ses multiples dimensions, incapacité qui est le vice intrinsèque à nombre d'hypothèses de l'école néoclassique. Aussi longtemps que l'on pose le problème de l'épuisement des ressources naturelles comme un problème technique lié à la « nature » marchandisable de biens en vertu du principe

⁶¹ Kolzowski & Maes, *Gérer c'est prévoir*, Bruxelles, CFS asbl, 2015.

d'extension maximale de marché, qu'on se refuse de le considérer comme un problème social se posant à un large collectif, on en arrive forcément à une incapacité collective d'action.

C'était l'ambition de Hobbes de fournir un cadre de pensée définitif qu'il ne s'agirait plus que d'appliquer – la seconde partie du Léviathan finit d'ailleurs par ces mots : « je retrouve quelque espoir qu'un jour ou l'autre, cet écrit, mon écrit, puisse tomber entre les mains d'un souverain qui l'étudiera par lui-même (car il est court, et, je pense, clair), sans l'aide de quelque interprète intéressé ou envieux, et qui, par l'exercice de l'entière souveraineté, en protégeant l'enseignement public de cet écrit, convertira cette vérité spéculative en utilité pratique. » Bien que l'on puisse trouver nombre de nuances entre le texte de Hobbes et les doctrines contemporaines, le cadre de pensée néolibéral (en supposant qu'on puisse à la fois y intégrer la pensée des néo-hobbesiens et des penseurs néoclassiques plus marqués par l'utilitarisme) n'en est finalement pas moins une concrétisation dépassant largement cet espoir, puisqu'imposant à la fois l'application pratique et le cadre de rationalité de cette application. Pour réussir à résoudre le problème de l'anticommun, il faut pouvoir s'échapper du carcan de pensée dans lequel la philosophie néolibérale nous a enfermés, trouvant ses racines dans ces conceptions du XVII^{ème} siècle, en ouvrant de nouveaux espaces pour penser le collectif et partant, l'organisation de la société.

Addendum : une brèche très politique dans l'idéologie technique

Jürgen Habermas nomme « l'illusion de la théorie pure⁶² », cette forme d'approche « technique » consistant à « camoufler » les intérêts dont sont porteuses les théories scientifiques. Les scientifiques ont en effet intérêt à refouler leurs intérêts, ne fût-ce que pour garantir leur assise disciplinaire : il est plus facile d'appliquer les méthodes « carrément, sans qu'il y ait de réflexion sur l'intérêt qui commande la connaissance⁶³ » car « dans la mesure où, méthodologiquement, les sciences ne savent pas ce qu'elles font, elles sont d'autant plus certaines de leur discipline », « au niveau de l'autoréflexion, les sciences n'ont pas les moyens d'assumer les risques que constitue la prise de conscience de la solidarité existant entre connaissance et intérêt⁶⁴ ». Cette absence de réflexion permet cette attitude de « l'économiste en surplomb » qu'adoptent Samuelson et Buchanan, qui dégagent « en fonction des conditions concrètes, les contraintes objectives⁶⁵ », et laissent le soin aux politiques d'exécuter l'une ou l'autre solution à un « problème d'optimisation sous contraintes » qu'eux seuls peuvent résoudre.

Ce type d'approche nécessite cependant une forme d'autonomie « du système que forment ensemble la recherche, la technique, l'économie et l'administration », qui aboutit à la constitution d'un « Etat technique » et au sein duquel les relations de deux instances alors découplées, « l'administration » (au sens large d'un « pool » d'experts « dépassionnés » comprenant les chercheurs) et la « direction politique », prennent des formes dramatisées, formant autant d'occasions de luttes ou de convergences.

⁶² J. Habermas, « Connaissance et intérêt », in *La technique et la science comme « Idéologie »*, trad. de l'allemand vers le français de J.R. Ladmiral, 1^{ère} ed. 1973, coll. « Tel », Paris, Gallimard, 1990, p. 144.

⁶³ J. Habermas, *Connaissance... ,op. cit.*, p. 158.

⁶⁴ Idem.

⁶⁵ J. Habermas, « Scientification de la politique et opinion publique », in *La technique et la science comme « Idéologie »*, *op. cit.*, p.100.

La question des « biens communs » constitue de ce point de vue un laboratoire particulièrement intéressant des interrelations entre pouvoir et savoir techniques : dans la mesure où la question de la préservation d'un « commun » est souvent éminemment technique, elle peut rapidement amener à une domination des experts et donc à l'instauration d'une forme « technocratique » de gestion, où le « politique » est réduit à la portion congrue.

De Samuelson aux néo-hobbesiens, il y a là une continuité logique : le premier se refuse à choisir lui-même la voie politique à emprunter tout en désignant les chemins adéquats et en restreignant drastiquement l'horizon des possibles, les seconds proposent d'aller un cran plus loin en suggérant la voie à emprunter, tout en continuant à considérer que la dimension politique consiste à guider vers cette voie spécifique : la politique réside dans la *Politisches Führertum*⁶⁶ - le « leadership politique » dirait-on dans le français technocratique d'aujourd'hui – et dans la « gestion du public » qu'il s'agit ainsi de guider, au travers d'une forme de médiation entre l'option « scientifique » et les velléités « de l'opinion », qu'elle prenne la forme d'un choix sous contrainte (Samuelson) ou d'une contrainte explicite (Hardin).

En réhabilitant la dimension de délibération collective, en montrant que même une question aussi *technique* que la gestion d'un commun peut être traitée sinon optimalement, à tout le moins de manière pertinente par des collectifs, Elinor Östrom a rouvert une faille dans cette logique, ce qui a une conséquence fondamentale en termes de division même du champ politique entre « sphère politique » et « sphère bureaucratique », entre « savoirs d'experts » et « opinion ». Fondamentalement, ce qu'Elinor Östrom opère, c'est une réintroduction de la question du *pouvoir* dans l'analyse du « commun », ouvrant le champ à la possibilité d'une réappropriation de la question politique. Cette brèche dans l'économie politique, que d'aucuns aimeraient refermer rapidement (on pense par exemple à l'intervention du Nobel d'économie Jean Tirol vis-à-vis de « l'économie hétérodoxe »), est d'autant plus importante qu'elle provient de l'interne : en reconnectant l'économie à des réalités empiriques, ces travaux montrent par l'envers l'insuffisance « théorique » des modèles néoclassiques et néohobbesiens.

Il n'empêche, il suffit de considérer les conférences sur le réchauffement climatique où s'affrontent, se confrontent et se rejoignent, loin de « l'opinion », scientifiques *experts* et *dirigeants* politiques, pour se rendre compte qu'une évolution dans la sphère des idées économiques est largement insuffisante pour engendrer une évolution des pratiques. La réappropriation collective de la « chose politique » passe donc nécessairement par une évolution dans l'ordre des choses plus que dans l'ordre des mots⁶⁷.

⁶⁶ Pour reprendre l'expression de Max Weber, qui l'oppose à la « domination bureaucratique » (*Beamtenherrschaft*), voir Max Weber, « *Parlament und Regierung im neugeordneten Deutschland* » (1917), in *Gesammelte politische Schriften*, disponible en ligne : <https://lc.cx/ZjaV>

⁶⁷ La formule est une référence à la critique de Bourdieu aux « philosophes postmodernes », voir P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, 1^{ère} éd. 1997, coll. « Points », Paris : Le Seuil, 2003, p. 11.